

le quartier

Chaque semaine, l'adjoint éducatif travaille sur le quartier : il rencontre les élèves et leur famille, et participe à la construction de partenariats avec les diverses associations et institutions du secteur.

le centre patay

14 rue Jean Colly - 75013 PARIS Tel : 01 45 83 27 48

lieu d'accueil :

- des élèves exclus temporairement des établissements scolaires du second degré en journée.
- des élèves du quartier en sursis, les mercredi et pendant les vacances scolaires, dans le cadre d'un accompagnement à la scolarité, d'ateliers culturels et de sorties pédagogiques.

lieu d'information et de conseil : un partenariat éducatif est mis en œuvre entre le collège, l'élève, sa famille et les équipes éducatives du centre Patay.

la lutte contre le décrochage scolaire suppose l'implication de l'élève dans un projet. Pour y parvenir, il bénéficie de ressources pédagogiques relatives à sa scolarité, et peut participer à des activités favorisant ses capacités de réflexion et d'expression ainsi que son esprit critique.

N'hésitez pas à vous adresser à l'adjoint éducatif de votre établissement afin qu'il vous fournisse et vous aide à remplir le dossier d'admission.

*Nous avons hâte de vous accueillir dans le dispositif « Action Collégiens ».
L'équipe « Action Collégiens » vous souhaite une excellente rentrée scolaire.*

Adjoint éducatif :

Coordinateur pédagogique :

action collégiens

Dispositif de prévention éducative et d'accompagnement à la scolarité destiné aux élèves mineurs scolarisés dans les collèges parisiens.

Objectifs :

- Accompagner l'élève dans sa construction d'un projet éducatif, professionnel et citoyen.
- Accompagner l'élève dans sa scolarité et l'aider dans les difficultés qu'il peut y rencontrer, en insistant sur les facteurs essentiels de la réussite scolaire : maîtrise de la langue, sens de la scolarité, estime de soi, communication...
- Participer à l'acquisition des notions et des pratiques relatives au respect de soi et des autres, ainsi qu'aux valeurs républicaines.
- Permettre l'accès des élèves aux ressources d'orientation afin de redonner un sens à leur parcours scolaire.

3 axes de travail :

- à l'intérieur du collège :
- les sorties pédagogiques, week-ends, séjours ;
- les relations avec les familles, ainsi que les partenaires institutionnels et associatifs : le quartier.

Direction des Affaires Scolaires

Sous-direction des Etablissements du Second Degré

Bureau de l'Action Educative

4, bis boulevard Diderot - 75012 PARIS

TEL : 01 42 76 49 17 (ou 14)

l'accompagnement à la scolarité

« Action Collégiens » organise sur le collège des heures **d'accompagnement à la scolarité**.

Cet accompagnement, en relation avec les équipes éducatives du collège, permet une prise en considération des difficultés singulières de l'élève et la construction d'une relation de confiance avec lui, propice à favoriser sa réussite scolaire ; il peut prendre la forme d'un tutorat individualisé, d'une préparation à l'orientation, d'ateliers de travail...

> Les séances se déroulent pendant les heures libres de l'emploi du temps de l'élève ; elles peuvent également être intégrées à son emploi du temps.

> Cette activité **gratuite** est basée sur le **volontariat**.

> Elle repose sur un partenariat entre les adjoints éducatifs, les élèves et les familles, qui signent **un contrat d'engagement**.

A la fin de chaque trimestre, un **bilan** est fait avec les partenaires du collège (chef d'établissement, professeurs principaux, CPE, COP...), l'élève et la famille.

L'ensemble des actions sur le collège se déroule dans la salle « Action Collégiens ».

le club ludothèque

Ouvert pendant les **récréations** et la **pause méridienne**, le club ludothèque permet aux élèves, dans un cadre accueillant et serein, de se rencontrer autour de jeux de société, de lectures ou de projets éducatifs (conte, photo...).

La participation au club est gratuite ; l'élève doit s'inscrire à son arrivée dans le club.

séjours/week-ends/ sorties pédagogiques

« Action Collégiens » propose également différentes activités sur les temps extrascolaire, qui s'inscrivent dans le cadre d'un **travail éducatif** échelonné sur l'année.

Chaque mois, **une ou plusieurs sorties** pédagogiques sont proposées aux élèves. A visée culturelle, citoyenne ou sportive, elles s'intègrent au projet éducatif de l'adjoint, et prennent en compte les besoins et les attentes des élèves. Ces sorties, gratuites, peuvent se dérouler le mercredi, le samedi ou en soirées.

un week-end par trimestre est organisé. Il permet à l'élève, de **manière ludique, de vivre un temps de vie en collectivité et de détente avec ses camarades**. Une participation forfaitaire est demandée aux familles.

Des séjours sont organisés pendant les vacances scolaires. Propices au développement de l'autonomie et du vivre ensemble, ils permettent de poursuivre l'accompagnement éducatif des élèves dans un cadre extérieur à l'école.

Les dates et destinations des séjours sont affichées dans les clubs :

- d'une durée de 5 jours durant les vacances de la Toussaint, d'Hiver, de Printemps et des deux premières semaines des vacances d'été ;
- d'une durée de 10 jours fin août.

Le coût des séjours est calculé en fonction des ressources de la famille et dépend du quotient familial établi par la Caisse des écoles.

Pour s'inscrire aux séjours et week-ends, certains documents sont indispensables : attestation de sécurité sociale, fiche sanitaire, carnet de vaccination à jour, attestation de tarif caisse des écoles, attestation d'assurance responsabilité civile... Un entretien avec les parents et l'élève est prévu avant toute inscription au cours duquel un contrat de vie collective est signé.

c'est aussi pour les élèves du quartier :

De l'accompagnement à la scolarité :

- aide aux devoirs.
- aide à l'orientation.
- aide à la recherche de stage.

- Lundi, mardi, jeudi : de 16h30 à 18h
- Mercredi : de 13h30 à 15h30

Des ateliers de découverte :

le lundi et jeudi de 16h30 à 18h et le mercredi de 13h30 à 15h30.



un "club-vacances"

pendant les vacances scolaires de 10h à 16h :

Toussaint	Du 21 au 25 octobre au 2013
Hiver	Du 24 au 28 février 2014
Printemps	Du 14 avril au 18 avril 2014
Été	Du 07 au 11 juillet 2014
	Du 15 au 18 juillet 2014
	Du 18 au 22 août 2014
	Du 25 au 29 août 2014

- Mise en place de projets avec et pour l'élève autour de l'accès à la culture et à la citoyenneté.

- Aide individualisée aux devoirs.

ET AUSSI...

- Lieu de ressources de différentes actions menées sur les collèges et les quartiers des autres arrondissements de Paris.
- Partenariat avec les différentes associations et institutions (prévention, culture, sport...) du 13^e arrondissement de Paris.

le centre patay

responsable du centre

Adeline DUCRET

adjointe éducatifs

Sandrine GABRIEL

Stéphane BRUNEL

Yahya RHARIBATI



notes...

Dasco 2013

TOUTE L'INFO
au 3876* et
sur PARIS.FR

* hors d'un appel local Paris et un poste fixe sur tout autre territoire

un espace de réparation

Le Centre Patay est à la fois :

- Un lieu d'accueil des collégiens exclus temporairement, afin qu'ils ne soient pas seuls, livrés à eux-mêmes.
- Un encadrement, pour permettre une continuité éducative tout en préservant la notion de sanction.
- Un accompagnement de l'élève pour préparer un retour positif en classe.

Afin d'éviter le basculement vers un décrochage scolaire, le Centre Patay accompagne l'élève en lui donnant les moyens de continuer à travailler, réfléchir sur la sanction donnée et faire le point sur sa situation.



un travail éducatif

Dans une logique de prévention du décrochage scolaire, le Centre Patay travaille sur les questions du vivre ensemble.

Les objectifs principaux sont :

- réfléchir sur l'utilité des règles de vie par la mise d'ateliers en groupe en travaillant sur l'importance de la prise de parole, l'expression et l'écoute de soi.
- amener l'élève à réfléchir sur son comportement et à poursuivre son projet personnel, en l'accompagnant dans la rédaction d'une lettre d'engagement.
- conserver un rythme de travail en aidant l'élève à réaliser les devoirs scolaires transmis par ses professeurs.

Un bilan écrit est envoyé à l'établissement au retour de l'élève.



informations générales

Adresse	14 rue Jean Colly - 75013 Tél. : 01.45.83.27.48 fax : 01.45.83.28.93 mail : adeline.ducret@paris.fr Métro : Olympiades, Nationale Bus : 64, 62, 27
Horaires d'ouverture	• Lundi, mardi, jeudi de 9h à 18h • Mercredi, de 9h à 15h30 • Vendredi 9h à 17h.
Horaires d'accueil des élèves	• Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 16h • Mercredi de 10h à 12h
Plan d'accès	

modalités d'inscription

Dossier d'admission	A remplir avec le jeune et son responsable légal.
Durée de l'accueil	En lien avec l'adjoint éducatif du collège.
1 ^{er} jour	De 1 à 8 jours maximum.
Repas	L'élève doit apporter son repas ou déjeuner à l'extérieur.